

**Modes d'organisation syntaxique et dépendances multiples: micro et macro-syntaxe unifiées. *Publié dans : Dan van Raemdonck (dir.) : Modèles syntaxiques, Peter Lang, 2008, p. 213-229.***

Claude Muller Bordeaux-3 & CNRS, UMR 5263

Dans la première partie de cet exposé, je vais expliquer ma conception de la syntaxe, vue comme une représentation schématisée d'une partie de ce que doit faire le locuteur pour construire ses énoncés.

Dans la seconde partie, je vais examiner plus en détail un point crucial dans toute analyse syntaxique: le rapport entre les circonstanciels et la valence prédicative. Les exemples utilisés sont essentiellement ceux du texte transcrit de l'oral<sup>1</sup>.

## **1. La syntaxe dans un modèle général de production d'énoncés.**

### **1.1. Les composantes de la mise en oeuvre énonciative.**

Je considère une suite d'énoncés, ouverts ou fermés, comme la trace d'un événement énonciatif<sup>2</sup>. Sous la ligne de l'écrit qui n'est que le report d'une autre trace -c'est plus évident dans le cas d'une transcription de l'oral- le linguiste se doit de décrire pourquoi cet événement énonciatif a pris cette forme-là. La succession d'énoncés ainsi figés -je dirai simplement le texte, pour faire court- est une somme de déterminations et de structurations diverses, dont il est nécessaire de tenir compte: les dépendances multiples dont je vais parler sont les causes qu'on peut attribuer à telle configuration syntaxique, tel phénomène d'ordre ou de sélection lexicale: elles relèvent de différents niveaux d'analyse dont les contraintes aboutissent à un cumul de marques et parfois à des conflits.

Je me place dans le cadre suivant: je ne cherche pas à décrire simplement des strates, mais à ordonner de façon plausible la mise en oeuvre par le locuteur de sa compétence linguistique dans cet événement énonciatif, pour reconstituer ainsi une grammaire de la production des énoncés.

En schématisant, je suppose la mise en oeuvre, par le locuteur, et sur un plan strictement linguistique, c'est-à-dire en aval des représentations cognitives, des "modules" suivants (choix ou contraintes, selon les cas -un certain nombre d'éléments au sens le plus général sont au choix du locuteur selon les besoins communicatifs qui le motivent, d'autres sont imposés par des routines telles que les règles de grammaire):

- choix et contraintes de type énonciatif
- choix et contraintes syntaxiques (schèmes syntaxiques)
- choix et contraintes de hiérarchie informative
- choix prédicatifs (chaînes prédicats/arguments)
- choix et contraintes d'organisation syntagmatique

La mise en oeuvre n'est pas nécessairement successive, elle est au moins en recouvrement pour certains de ces modules, et le contrôle par le locuteur de la formation de son énoncé permet des retours en arrière.

### **1.2. Choix énonciatifs.**

<sup>1</sup> Le volume provient d'une conférence pour laquelle étaient fournis comme sources d'exemples deux textes, l'un écrit et littéraire, l'autre provenant d'un corpus oral de conversation.

<sup>2</sup> Beaucoup des idées que je présente ci-dessous proviennent des linguistes qui m'ont formé, par leur enseignement, par des discussions avec eux ou par la lecture de leurs écrits: je ne prétends pas à l'originalité. De très nombreux linguistes ont un point de vue énonciatif (Pottier, Culioli, Dik...) et modulaire (Nølke). Je suis en outre redevable, pour l'étude de la langue parlée, aux initiateurs de la macro-syntaxe (Berrendonner et Claire Blanche-Benveniste: cf. en particulier leurs textes dans Andersen & Nølke 2002) même si je ne partage pas toutes leurs vues sur la question, ainsi qu'à Katja Ploog, qui a lancé les recherches sur corpus à Bordeaux (voir son livre sur le français non-standard d'Abidjan). Ma démarche est peut-être plus originale dans le traitement proprement syntaxique. Pour une présentation plus générale et typologique, cf. Muller, 2002a.

Il s'agit de l'ensemble des intentions du locuteur quant à l'effet à produire sur les destinataires. Ces intentions ne nous intéressent que par leur inscription dans l'énoncé qui en résulte. Il faut distinguer plusieurs composants:

- la visée perlocutoire et stratégies rhétoriques (caractérisation et structuration du discours en genres).
- l'illocutoire (phrase énonciative ou schème syntaxique: structuration en petites unités énonciatives). Il s'agit de la modalisation énonciative des petites unités discursives (assertion, question, ordre), et de leur regroupement éventuel en une phrase énonciative à finalité unique (par exemple une construction hypothétique, une construction concessive). Il faut y inclure la thématisation, l'apostrophe...
- phénomènes de contrôle.
- allocutivité (inscription des interlocuteurs dans l'énoncé).

Ces choix n'agissent pas tous à la même échelle; par exemple, la visée *perlocutoire*, la recherche d'un certain effet, d'une certaine modification du comportement ou des croyances des interlocuteurs, a un empan assez large; il s'agit typiquement de l'orientation générale d'une suite d'énoncés. Exemples concrets: dans le texte transcrit de l'oral, il s'agit visiblement d'une visée phatique: on raconte des souvenirs en buvant l'apéritif, et les rires sont importants, la connivence aussi avec la langue particulière aux jeunes. Dans l'autre texte proposé à notre réflexion, je sens surtout le désir de "faire littéraire" -évidemment contre-productif: la mauvaise littérature, moutonnaire, aime à se parer des attributs de la chose littéraire, c'est une des caractéristiques du style pompier. On est dans le registre du poétique un peu convenu de la littérature bien élevée, avec la mer, les grands oiseaux, les personnages antiques...

Toujours à un niveau assez général, mais cette fois plus en interaction avec l'environnement du locuteur, prennent place les choix rhétoriques, les stratégies énonciatives très à la mode naguère sous l'étiquette d'actes illocutoires dérivés: les questions qui n'en sont pas, peut-être un exemple dans le texte Ploog, L3 "Qu'est-ce que tu veux dire avec ça" -il n'y a pas de réponses et aucune n'est vraiment attendue, ou encore le jeu de mots opportuniste à la fin sur Limoges *-limogé*, sous la forme d'une assertion: la visée est phatique, il s'agit simplement de s'amuser entre copains.

Autre niveau, celui de l'*illocutoire* (ou encore, avec une terminologie moins marquée, le niveau de la *modalisation énonciative*): on est cette fois au niveau des petites unités structurant le texte, par exemple la succession d'assertions qui s'enchaînent dans le récit de L1 sur sa rencontre. Il est à peu près possible de reconstituer une structure en actes illocutoires principaux formant chacun le noyau d'une "phrase énonciative", avec son accompagnement de segments subalternes, préfixes, infixes et postfixes tels qu'étudiés par Blanche Benveniste *et alii*. Le notion de phrase énonciative nécessite déjà un ensemble complexe de facteurs à prendre en considération: unicité du locuteur, centrage sur une modalité énonciative illocutoire unique ou majeure<sup>3</sup> et accompagnée de modalités périphériques telles que l'apostrophe, le ou les thèmes y compris les thèmes scéniques, et les petits segments de commentaires du locuteur ou de ponctuation orale.

Tout cela est "piloté" par le locuteur: le contrôle est constant, que le locuteur en ait ou non conscience, même dans la conversation la plus familière (choix des mots, corrections éventuelles, recul métalinguistique (par exemple: *je l'avais entre guillemets fréquenté*). Fait partie du contrôle, la conscience par les interlocuteurs de l'avancement des connaissances partagées dans le texte, par exemple le déroulement paresseux du récit de L1 dans le texte Ploog; et en témoignent, surtout à l'oral, certains segments comme "non", "si" dans le fil d'un énoncé du même interlocuteur, les reprises (par exemple: *et j'étais...euh bé voilà (...) j'étais en ville*), les bifurcations (milieu du texte de L1 en 2ème page: *alors moi je sais plus ce que je lui f...je lui ai prêté des thunes*). Sous ce même chapeau, il y a place pour les appréciations "expressives" au sens de Jakobson sur la qualité des informations au sens le plus général ("à mon avis", "on peut dire", et le "quoi" conclusif de l'oral).

---

<sup>3</sup> Sur la thématique de l'illocutoire, on peut avoir des réserves (Berrendonner, discussion lors du colloque), en partie justifiées par les dérives des théories des actes de langage. Berrendonner propose de remplacer la modalisation énonciative par la notion plus générale d'action communicative, trouvant son terme dans l'accomplissement par le locuteur de son intention communicative. La question me semble plutôt terminologique.

Il faut ajouter à cet ensemble de choix et de contraintes la *prise en compte de l'interlocuteur*: il y a un abîme entre le récepteur envisageable pour le texte Bauchau, un public de lecteurs de littérature, et celle du texte Ploog, qui est évidemment non pas le linguiste enregistreur mais le petit groupe d'amis en interaction. Dans certaines langues, cela influe sur le système actanciel (par exemple le système des allocutifs en basque souletin, à emploi obligatoire dans la communication orale, cf. Coyos, 1999); dans d'autres cela influe sur le lexique, comme c'est le cas ici.

### 1.3. Choix et contraintes syntaxiques.

Au sens de règles abstraites -indépendantes de l'organisation prédicative, il n'y a pas forcément beaucoup de choix purement syntaxiques, c'est-à-dire qui ne sont pas des routines syntaxiques imposées par les choix énonciatifs, dont je viens de parler, ou par la structure prédicative, explicitée ci-dessous, et qui ne sont pas non plus le résultat de choix dans la hiérarchisation de l'information.

L'unité de base syntaxique est le "segment" , morceau d'énoncé solidaire lié et précédé et suivi d'une pause ou d'un silence. Le terme de segment, le plus neutre possible, décrit ce découpage: le segment peut être aussi bien une "phrase" autonome possible ou être inutilisable seul, il peut recevoir des marques fonctionnelles interprétables ailleurs, ou pas. Au-delà, on parlera de schème syntaxique: *séquence composée d'un ou plusieurs segments, rassemblés sous cette étiquette non pas nécessairement par des indications fonctionnelles, mais parce qu' organisés en fonction d'une intention communicative unique.*

Le schème syntaxique est la face syntaxique de la phrase énonciative. Il peut ainsi comporter plusieurs segments à modalisation énonciative distincte, mais organisés ensemble en fonction d'une visée unique.

Le schème syntaxique non marqué, le plus simple, est le déroulement selon les règles de la grammaire de la langue des successions hiérarchisées de prédicats accompagnés de leurs arguments, avec éventuellement des bouleversements dus à la hiérarchie informationnelle. Dans d'autres cas, le schème syntaxique décrit des groupes de segments solidaires. Quelques exemples de schèmes syntaxiques - donc de choix syntaxiques non réductibles aux deux dimensions précédemment mentionnées<sup>4</sup>, la chaîne prédicative et le hiérarchie de l'information: les constructions hypothétiques: *Si P...alors Q*; les constructions concessives: *Que P ou non, Q*; les constructions à parallélisme: *Plus P, plus Q*. Il peut y avoir plus de deux segments, par exemple 3 dans le schème avec second segment *non que*: *P, non que Q, mais R*, dont la visée illocutoire est explicative: assertion, objection possible (erronée), mais vraie raison:

Il viendra, non qu'il en ait envie, mais parce qu'il a peur qu'on décide sans lui

Le binôme de deux énoncés indépendants est, ou non, un schème syntaxique: cette notion permet de distinguer par exemple, avec des conditionnels, les énoncés indépendants ouverts dans les formules de jeu enfantin:

Je serais un gendarme, tu serais un voleur

(pas de schème syntaxique unifiant les deux segments)

et les énoncés à visée illocutoire de type cause/effet:

Je serais riche, j'arrêteraï de travailler

Dans l'énoncé suivant, le schème syntaxique comporte trois segments: un thème, deux segments en assertion liés, le dernier étant le segment principal:

Ma fille ça fait trente ans qu'elle est mariée ça fait trente ans qu'elle vient manger chez moi le midi (Aq. Lab. Renée, (33))

La notion de schème syntaxique permet de décrire les constructions à dislocation, dont beaucoup de modèles syntaxiques négligent les franges disloquées en les qualifiant du qualificatif expéditif de "hors syntaxe". Les segments disloqués sont porteurs de valeurs illocutoires non classiques le plus souvent, qu'on peut considérer comme subalternes: vocatif, thème, thème scénique, rappel de thème (en position finale), articulateurs divers (surtout à l'oral): leur emploi isolé (parfois possible, comme pour

<sup>4</sup> Les lettres *P, Q, R* désignent des "propositions" : des segments, ou fragments de segments liés, centrés sur un verbe.

le vocatif) donnerait une impression d'incomplétude. Leur interprétation par rapport au segment central est parfois guidée par des marques fonctionnelles:

A mes enfants, je lègue mes livres et ma collection de timbres  
parfois guidée par un lien anaphorique:

Mes enfants, je leur laisserai des dettes et de bons souvenirs  
ou, à l'oral:

et donc le bar de l'angle il avait réussi à lui démarcher (et) à leur vendre du JB...

(L1, corpus Ploog)

le lien peut être assez distendu (les signes + marquent des pauses):

les profs+à l'université tous les trois mois+les élèves viennent juger le prof+et le mec ils l'éjectent++s'il a une mauvaise note++alors moi je te dis j'en aurais éjecté un paquet tu vois. (Aq. KP-N3-62-R41)

Sur le plan de la syntaxe, je ne fais pas distinction radicale entre la dislocation avec marquage fonctionnel et celle sans marque: dans les deux cas, pour moi, il y a schème syntaxique, et l'analyse micro-syntaxique du segment principal sera la même dans les deux cas, avec ellipse dans le cas où l'élément disloqué est marqué fonctionnellement (un peu comme dans la subordonnée d'une clivée :

C'est à mes enfants que je lègue mes livres...

Je dirais en somme que le schème syntaxique à dislocation comporte toujours quelque chose de plus que les seules relations prédicatives et grammaticales qui structurent en interne les différents segments.

#### **1.4. Choix et contraintes de hiérarchie informative.**

Il s'agit entre autre de la mise en valeur de tel ou tel terme selon son importance; le locuteur peut choisir ou non une structure spécialisée de thème, il peut choisir ou non une structure spécialisée de focalisation, comme les clivées. Ce module est en interaction avec les deux précédents: il peut déterminer l'organisation en plusieurs segments (donc la macro-syntaxe s'il y a thématization spécialisée ou reprise de thème en finale). Il est aussi en interaction avec le module énonciatif: en particulier, les conditions contextuelles de l'énonciation, la prise en compte des interlocuteurs et globalement la démarche perlocutoire peuvent conduire à utiliser des schèmes syntaxiques différents: une hypothétique écrite sera par exemple exprimée par un schème en "si...alors", et une hypothétique orale en contexte de conversation familière utilisera la simple juxtaposition de deux segments sans connecteur. Généralement, l'oral spontané tend à segmenter plus que l'écrit, avec un plus grand recours à la juxtaposition des segments et une utilisation très variable des marques fonctionnelles, absentes parfois entre deux segments, ou bien réalisées une ou plusieurs fois.

Je crois que c'est surtout à ce niveau qu'il faut placer les effets d'accroissement de la mémoire discursive partagée par les interlocuteurs<sup>5</sup>, y compris les contraintes qui gauchissent la syntaxe non marquée habituelle, comme dans les relatives basées sur une prise en compte antérieure à sa réalisation, de l'action dénotée par le verbe principal:

Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe  
(Furukawa 2001, citant V.Hugo)

Il faut ordonner la survenue du cosaque avant la prise en croupe de l'enfant: d'où la violation de la règle de l'adjacence de la relative à son antécédent. Il y a conflit de règles et les solutions adoptées obéissent à des principes d'optimalité.

#### **1.5. Choix prédicatifs.**

Ce sont ici les segments eux-mêmes qui sont construits: les prédicats forment le lexique utilisé et les contraintes d'organisation en termes de choix d'arguments vont produire le soubassement à la construction syntagmatique. La syntaxe valencielle décrit bien cette organisation, dans laquelle les seules fonctions sont celles de prédicat et d'argument. Chaque couple prédicat /argument a sa fonction sémantique particulière, prédéterminée par le prédicat (d'où les rôles "thématiques" d'agent, de patient,

<sup>5</sup> Ce phénomène a été mis en évidence par Berrendonner, 1990.

de destinataire, etc...) et indépendante de la fonction grammaticale réalisée dans l'énoncé (d'où la distinction fondamentale entre le rôle d'agent et la fonction de sujet, par exemple).

Les modules précédents infléchissent aussi les choix: ainsi, dans le texte Ploog, les choix lexicaux sont déterminés par le contexte: "galérer", "thunes", "fut", "blé" sont des termes de l'argot étudiant. Le texte transcrit de l'oral donne à voir un des mécanismes de mise en place du lexique dans les termes généraux approximatifs qui alternent parfois avec le mot juste:

Il avait été passer je sais plus quoi un entretien

### 1.6. Construction syntagmatique.

Comment sont construits les segments? Ils obéissent à une double logique: la grille des relations entre prédicats et leurs arguments, porteurs de rôles sémantiques tels qu'agent, expérient, patient, bénéficiaire, scénique, etc...; la structuration plus superficielle de la grammaire syntagmatique: constructions des fonctions selon la diathèse verbale et non selon le rôle sémantique (les fonctions de sujet ou d'objet direct n'ont aucun sens à un autre niveau), construction comme adjoints ou compléments des prédicats non liés au temps, construction particulière des termes à vocation verbale en interne, et vocation nominale ou adjectivale en externe, tels que les infinitifs ou les participes présents. Cette superposition particulière correspond bien à la distinction que Nølke a proposée entre la structure prédicative, qui ignore la notion de sujet, et la structure qu'il appelle "prédicationnelle", qui construit séparément un syntagme sujet et un syntagme verbal, selon l'autre définition, non tesnièreenne, de prédicat. C'est à ce niveau que les langues exhibent leurs principales différences d'organisation: type SVO comme le français, opposé aux langues à verbe initial comme l'irlandais ou le berbère, ou encore aux langues de type XV, comme l'allemand, dans lesquelles le terme X est imposé par la hiérarchie communicative (cf. ci-dessous).

La construction des segments non verbaux est aussi organisée selon ces deux grilles, prédicative et prédicationnelle, avec ou sans grammaticalisation (on a pu se demander s'il y avait un passif des noms -Gaston Gross), peut-être plus prédicative que prédicationnelle: les relations de dépendance dans les constructions à prédicat nominal ignorent ainsi les fonctions directes telles que sujet et complément d'objet direct:

Le don par Picasso de tableaux au musée

Par contre la construction à participe présent peut avoir un sujet:

Picasso peignant des baigneuses à Saint-Raphael

mais ne constitue pas une énoncé utilisable librement sur le plan énonciatif.

Les segments ont une double face: en interne, ils ont une structuration obéissant à la double grille prédicative/ prédicationnelle, mais en externe, ils sont appréhendés selon leur fonction dans un schème et sont souvent caractérisés par un élément nominal (par exemple "ça" dans la séquence "ça arrive qu'avec un mec" qui représente le fragment de récit qui précède. Dans les constructions de l'oral, on trouvera par exemple des segments à fonction illocutoire présentative, qui enchaînent sur un anaphorique: cet enchaînement est indiqué dans le segment présentatif non seulement par l'intonation montante, mais aussi par l'absence de second argument du présentatif; en construction liée, il n'y aurait qu'un segment avec subordination (relative attributive), ou même une phrase simple:

"et il y avait un mec...il faisait la queue".

= et il y avait un mec qui faisait la queue

= et un mec faisait la queue

Le domaine de la micro-syntaxe n'est pas fermé: il y a des interférences possibles (Claire Blanche-Benveniste 2002 utilise le mot de "recouvrement"). Par exemple, l'insertion de segments interjectifs dans les segments construits:

donc pof+le voilà qui travaille pas chez JB

Dans un autre passage du même corpus, j'avais relevé (Muller, 2002a):

et c'est sain aussi d'avoir faim...c'est-à-dire que moi il m'est arrivé à l'heure du repas si je bouffais pas+gros maux de tête + chose que je n'avais jamais eue...

(Aq. KP F2-79-R45)

Dans cette phrase, le noyau prédicatif "gros maux de tête" est construit de façon non standard, alors qu'il s'insère dans une construction hypothétique régulière.

## 2. Le traitement des circonstanciels.

Dans cette deuxième partie, je vais tenter d'illustrer ce que je viens de décrire en m'appuyant plus étroitement sur le corpus fourni. Soit donc l'énoncé suivant, formant une phrase énonciative<sup>6</sup>, dans le corpus Ploog:

alors tu parles il arrivait : il arrivait costard cravate des fois le vendredi soir il arrivait avec mon pote

La suite est une autre phrase énonciative, discours direct non introduit:

attends je vais chercher dans le coffre de la voiture

Le contexte antérieur est une autre phrase énonciative:

et donc il était représentant chez JB

Dans la suite que j'ai isolée, on est donc dans le cours du récit qui parcourt cet extrait. On peut isoler trois segments liés avec une coupure non marquée entre le 2ème et le troisième:

alors tu parles il arrivait  
il arrivait costard cravate des fois le vendredi soir  
il arrivait avec mon pote

La structure est très simple: le squelette prédicatif est centré sur le verbe "arrivait". Ce verbe est prononcé trois fois, accompagné de compléments différents. En style "écrit", cela équivaldrait à quelque chose comme:

Alors il arrivait en costume et cravate, parfois, le vendredi soir, avec mon ami.

Les quelques questions qui se posent sont d'une part ce qui est spécifique au texte réel, oral, par rapport à l'essai de transcription écrite que j'en ai fait; d'autre part, un problème commun, plutôt micro-syntaxique, qui est le traitement des adverbes et circonstanciels, problème qui se pose dans les deux cas.

Quelques remarques sur les spécificités de l'oral: "tu parles" est une inclusion de type phatique dans le segment initial. La répétition du verbe correspond aux phénomènes d'empan différent à l'oral: il y a facilement reprise, la communication progresse par les éléments circonstanciels. Enfin, le vocabulaire est conforme à ce qu'on peut attendre dans un registre familier avec des interlocuteurs jeunes en relation de connivence.

Le problème linguistique que je vais examiner un peu plus en détail est l'analyse qu'on peut faire des circonstanciels. Elle vaut d'ailleurs aussi bien pour le texte Ploog que pour le texte Bauchau.

Tout le monde s'accorde à dire que les adverbes et circonstanciels ne sont pas à mettre sur le même plan que les arguments des verbes auxquels ils se rapportent. Ce n'est pas une question de nature: il peut y avoir des arguments de lieu, c'est d'ailleurs le cas avec "arrive" dont le complément est un locatif assez particulier, le lieu de destination, qui tend à se confondre s'il n'est pas réalisé avec le lieu du récit ou de l'énonciation. Dans notre phrase cet argument de lieu reste effectivement non réalisé, il correspond à quelque chose comme "chez moi" dans le récit.

Faut-il regarder les circonstanciels comme des arguments moins motivés, simplement plus éloignés du centre prédicatif? Ou bien faut-il les regarder comme totalement extérieurs à la structure de valence?

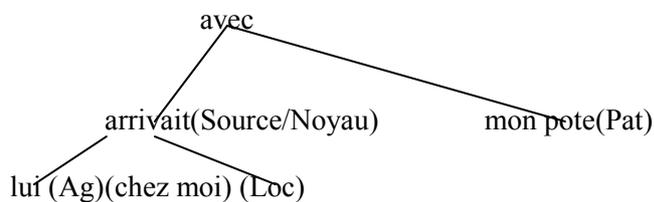
<sup>6</sup> Si on admet que l'unité discursive est l'achèvement énonciatif. L'analyse concurrente y verrait trois assertions, avec un phénomène d'accrétion de l'une à l'autre. La frontière est ténue. J'estime qu'ici, la répétition est une reprise du même prédicat dans une seule unité discursive, compte tenu du contexte.

La première solution est celle de Dik 1989, p. 47: les circonstanciels sont des "satellites" qui construisent une couche de compléments plus externe que celle que construisent les arguments autour du prédicat. Elle est plus adéquate pour les circonstanciels de lieu et de temps, parce que ceux-ci peuvent s'appuyer sur des contraintes cognitives construisant des représentations d'événements dans lesquelles lieu et temps ont une place (cf. Tenny, 2000). La seconde solution, radicale, est suggérée par Lazard dans son livre sur l'actance: les circonstanciels sont des termes "exigés par la visée communicative" (p.81), plan d'analyse que, dit-il, "il ne faut pas confondre avec celui de l'actance, qui est celui de la grammaire".

Dans les deux cas, il reste à voir comment le circonstanciel peut être en rapport sémantique avec la prédication verbale. Une troisième solution existe, celle de Z. Harris (par exemple dans Harris 1982, 191): considérer qu'au niveau prédicatif de l'analyse, les circonstanciels sont des prédicats<sup>7</sup> dont un des actants est l'action verbale: d'où la facultativité des circonstanciels: comme les prédicats, ils ne sont pas inclus dans des choix au niveau inférieur, qui est celui de leurs arguments. Il faut renverser la perspective habituellement imposée par la structure syntagmatique: en quelque sorte, c'est le verbe principal qui est subordonnée au circonstanciel; par exemple, la structure prédicative de:

il arrivait avec mon pote

sera:



soit quelque chose comme:

Qu'il arrivait (chez moi) était/ avait lieu avec mon pote

J'ai indiqué les rôles sémantique correspondant à cette prédication. J'ai modifié l'analyse de Harris sur un point très important: il faut à mon sens distinguer dans la structure prédicative la partie de prédicat qui est considérée comme le socle de l'accrétion que le prédicat réalise par l'adjonction de modificateurs: c'est ce que j'appelle le *noyau*. L'expansion est selon le cas soit celle du prédicat dominant au prédicat argument, soit plus rarement du prédicat argument au prédicat dominant. Les choix sont assez contraints en français, mais il existe quelques constructions où le noyau est, au choix du locuteur, soit le circonstanciel, soit le verbe<sup>8</sup>; c'est ce qui distingue:

Heureusement qu'il est venu (noyau: heureusement)

Il est heureusement venu (noyau: est venu)

Il est arrivé il y a dix minutes (noyau : est arrivé)

Il y a dix minutes qu'il est arrivé (noyau : il y a ...)

La distinction entre le noyau et l'expansion est fondamentale dans d'autres cas; par exemple, la construction de l'adjectif épithète: une propriété du noyau, c'est qu'il détermine parfois<sup>9</sup> la catégorie de

<sup>7</sup> C'est une des positions soutenues dans la littérature sur les adverbes (Tenny, 2000); il n'y a pas non plus d'accord sur la représentation syntaxique des adverbes ou circonstanciels: adjoints, spécificateurs, catégories fonctionnelles, catégories à part entière avec spécifieur et tête: *ibid.* 287.

<sup>8</sup> La position de noyau ne change pas la hiérarchie en termes de portée (cf. ci-dessous).

<sup>9</sup> Pas toujours: les phrases du type *heureusement que...* ne se comportent pas comme des adverbes; mais elles ne se comportent pas non plus comme des propositions à noyau verbal conjugué (d'où leur inadéquation dans les enchâssements).

l'ensemble noyau + expansion; cela explique par exemple pourquoi on ne pourra pas vraiment enchâsser la phrase qui précède:

\*On pense tous qu'heureusement qu'il est venu

L'enchâssement sous *que* préfère nettement un prédicat formé par un verbe conjugué.

Cela permet de décrire la construction épithétique de l'adjectif comme une relation prédicative dont le noyau est le nom et non l'adjectif dont le nom est argument:

un appart minable /minable cet appart !



Du fait que le noyau est le nom, le prédicat adjectival devient une expansion du nom; dans les langues qui ne construisent pas la copule, la différence entre la prédication effective et la construction épithétique reste alors sémantique; en français, du fait que l'adjectif nécessite un verbe support pour être compris comme prédicat, la construction épithétique est automatiquement réalisée, et ne peut se comprendre que comme une prédication à valeur présupposée; on évite ainsi l'aporie qui décrit l'épithète à partir d'une relative (N qui est Adj) dont il faut ensuite effacer les éléments prédicatifs.

Autre résultat de l'analyse ainsi proposée: il n'y a pas un fossé profond entre l'analyse prédicative du circonstanciel et l'analyse argumentale des compléments de lieu ou autres non circonstanciels: dans ce dernier cas, l'accrétion en termes d'information nouvelle se fait aussi, par le choix de l'argument approprié à la situation. La seule différence, c'est que dans ce cas le prédicat lexical incorpore déjà la partie prédicative, alors que celle-ci est indépendante ou plus exactement dominante dans le cas du circonstanciel.

Un exemple:

Luc s'est comporté avec tact/ prudence

Luc a répondu avec tact/ avec prudence

Dans le premier cas, le complément de manière est un argument (obligatoire de plus) du verbe:

\*Luc s'est comporté

Le nom particulier choisi vient alors remplir la position d'argument "de manière X".

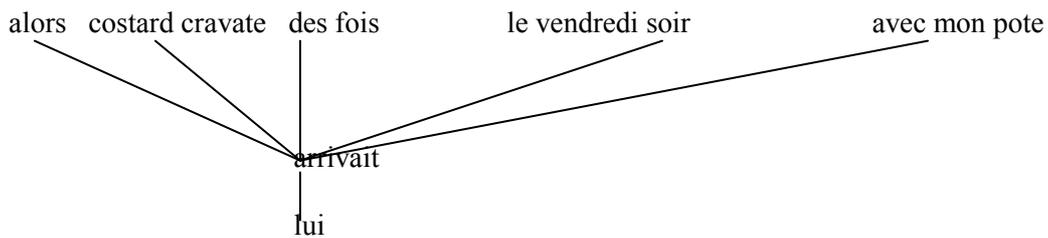
Dans le second cas, l'indication de manière est facultative: rien n'y oblige dans la structure sémantique du verbe "répondre". Dans le premier cas, la description prédicative du complément de manière est celle d'un argument; dans le second cas, on supposera une prédication adventive "avec", ayant deux arguments, le 1er étant une action et le second un terme compatible avec la notion "manière"; mais dans les deux cas, le noyau est le verbe principal.

Comme au niveau syntagmatique, les prédicats dominants non verbaux ne sont la plupart du temps pas susceptibles d'être construits de façon indépendante, la structure résultante est identique pour moi (les propriétés particulières peuvent différer, telles que la liberté plus ou moins grande de position).

Je reviens maintenant au corpus: cette analyse décrit immédiatement la possible répétition dans la construction disloquée du prédicat verbal: les répétitions de "il arrivait". Il s'agit du noyau et il est pour moi l'argument de chacun des adverbes ou circonstanciels (à une réserve près peut-être: pour le "alors" initial dont je reparlerai).

Cela conduit d'ailleurs dans le cas de construction à support verbal unique, à une arborescence prédicative à mise en facteurs communs: la relation de chaque circonstanciel au verbe est verticale, chacun étant de ce point de vue en principe indépendant; d'un circonstanciel à l'autre, peuvent se produire des relations sémantiques de portée (cf. ci-dessous), mais ces relations ne doivent probablement pas être confondues avec les relations syntaxiques de prédicat à argument.

Structure prédicative:



Relations de portée:

alors--->des fois--->le vendredi soir / costard cravate / avec mon pote

Lorsqu'il y a dislocation, ces chaînes prédicatives sont également disjointes, mais le prédicat verbal commun peut soit être laissé implicite, soit être répété comme on le voit dans le texte. Ce qui est alors intéressant, c'est la nature du rapport éventuel d'un circonstanciel à l'autre. Il peut évidemment se faire qu'un circonstanciel soit également construit par expansion sur un noyau : ce serait le cas si on avait ici par exemple:

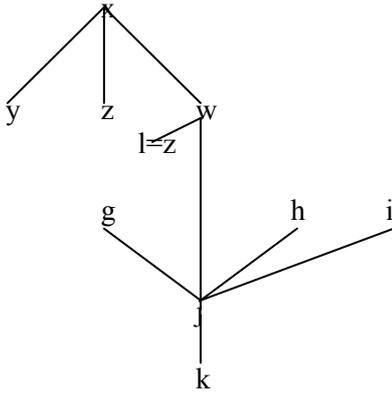
le vendredi soir à huit heures, il arrivait

Le plus souvent, on a une simple relation d'adjacence et le passage d'une expansion à une autre n'est pas rigide: le fonctionnement bascule alors dans le sémantisme habituel aux constructions disloquées: la règle de la précédence impose de tenir compte dans la suite de ce qui est mémorisé antérieurement. Par exemple, "des fois" impose ou ajoute à l'imparfait une interprétation d'action habituelle qui ne laisse pas à "le vendredi soir" la possibilité d'avoir une interprétation événementielle particulière. Il y a donc des effets de portée, analogues à ceux qu'on trouve par exemple entre quantifieurs appartenant à des syntagmes différents dans une phrase. Le plus général est la simple prise en compte pour la suite de l'information antérieure.

Ces relations de portée ne sont pas, selon moi, de type prédicatif: elles relèvent de l'action du module "hiérarchie informative" sur un ordre non structuré au niveau prédicatif, et également non structuré au niveau syntagmatique.

Le cas de "alors" est un peu particulier: il s'agit d'un adverbe-cadre en position initiale ou peut-être formant un segment propre, il ne se réduit pas à introduire le temps puisqu'il articule le schème syntaxique d'action habituelle qui va suivre à l'affirmation qui précède: "il était représentant". Il cumule probablement les rôles de connecteur et d'adverbe. Ce phénomène courant correspondrait peut-être à ce que les linguistes de Fribourg (cf. Berrendonner) appellent la métanalyse: la possibilité de deux interprétations concurrentes laissées dans le vague, ou à un cumul fonctionnel.

Un dernier mot sur cette analyse: elle donne des configurations prédicatives inédites en cas d'enchâssement:



Cette représentation correspond à un prédicat dominant dont l'un des arguments, lui-même prédicat, w, a pour argument un prédicat noyau (j) qui est par ailleurs aussi argument de prédicats de type circonstanciel; ce schéma correspondrait par exemple à l'énoncé suivant:

Pierre demande à Paul qu'il accepte que Marie parte ce matin en voiture sans délai

L'enchâssement est possible ici parce que l'argument des circonstanciels est noyau: le *que* de subordination se rattache ainsi au verbe dépendant (*parte*).

Il est intéressant dans cette perspective d'explorer les schèmes syntaxiques à dislocation pour voir comment ils sont enchâssables. Les purs adverbes de structures elliptiques ne le sont pas ou guère:

\*Je crois qu'heureusement / ??que pas du tout

mais les schèmes disloqués sont souvent enchâssables sans difficulté:

Je crois que je serais riche, j'arrêtera de travailler

Plus je mange, (et) plus je grossis

Je regrette que plus je mange, (??et)plus je grossisse

Il pourrait y avoir ici un blocage de la coordination (toujours possible dans la structure indépendante), blocage dû à la contrainte de rattacher le "que" à un noyau qui sera sans doute le second segment.

## Conclusion

L'analyse des énoncés doit faire intervenir plusieurs logiques sous-jacentes à leur organisation: les facteurs énonciatifs, eux-mêmes assez variés et nombreux parce qu'incluant la prise en compte du contexte, et jouant à des niveaux différents (visée perlocutoire au niveau discursif, et visée illocutoire au niveau de l'articulation en micro-unités énonciatives). Les facteurs énonciatifs et les choix selon la hiérarchie informative sont à la base de l'organisation en phrases, si on doit maintenir ce terme, ou plus généralement en schèmes syntaxiques. Les segments composant les schèmes syntaxiques obéissent eux-mêmes à une double grille d'analyse, le schéma prédicatif sous-jacent, l'organisation grammaticale au niveau syntagmatique, avec ici aussi l'interférence possible du niveau des choix informatifs (dans les langues non configurationnelles, ce qui va être placé dans les positions de focus et de topique). Des inclusions sont possibles, particulièrement visibles à l'oral: segments phatiques, allocutifs, ou passage d'une organisation grammaticale à une organisation en schèmes juxtaposés. Ce mélange de contraintes me conduit par conséquent à proposer une analyse intégrée, plutôt qu'une analyse par strates différenciées entre phénomènes macro et phénomènes micro-syntaxiques (cf. Muller 2002b).

Les frontières ne sont pas étanches: il n'y a pas strictement une banquise micro-syntaxique grammaticale abstraite figée environnée de glaçons faits de segments macro-syntaxiques flottants dans un apéritif communicatif! Il y a des inclusions et des recouvrements, et c'est à nous linguistes de les mettre en évidence.

Références:

ANDERSEN H.L. & H. NØLKE, (2002), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang.

- BERRENDONNER A., (1990), "Pour une macro-syntaxe" *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER A., (2002), "Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalence sémantique" dans ANDERSEN H.L. & NØLKE H., 23-41.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1990), *Le français parlé, études grammaticales*, CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, C.,(2002), "Macro-syntaxe et micro-syntaxe: les dispositifs de la rection verbale", dans ANDERSEN H.L. & NØLKE H., 95-118.
- COYOS J.B., (1999), *Le parler basque souletin des Arbailles*, Paris, L'Harmattan.
- DIK S.C., (1989), *The Theory of Functional Grammar*, Dordrecht, Foris.
- HARRIS Z., (1982), *A grammar of English on Mathematical Principles*, New York, John Wiley.
- LAZARD G., (1994), *L'actance*, Paris, PUF.
- MULLER C., (2002a), *Les bases de la syntaxe, syntaxe contrastive Français-langues voisines*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- MULLER C., (2002b), "Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs: où commence la macro-syntaxe?" dans ANDERSEN H.L. & NØLKE H., 71-94.
- NØLKE H., (1994), *Linguistique modulaire*, Louvain, Peeters.
- TENNY C. L., (2000), "Core Events and Averbial Modification", dans: C. Tenny, J. Pustejovsky: *Events as Grammatical Objects* Stanford, CSLI Publications.